

Bulletin de santé du végétal

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Hauts-de-France

du 27 juin 2023



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires



Carpocapse : captures en baisse mais significatives
accouplements toujours très nettement favorisés
net allongement des durées d'incubations



Petite tordeuse des fruits : poursuite du pic de captures



Eulia : intergénération importante



Capua : baisse généralisée des captures



Pandemis : niveaux de captures stables



Sésie du pommier : faible niveau de captures



Zeuzère : captures toujours significatives localement



Tordeuse rouge des bourgeons : captures toujours en hausse



Tordeuse verte des bourgeons : captures en baisse, mais plus fréquentes



Cossus gâte bois : nette augmentation des captures



Bupreste du poirier : conditions moins favorables désormais



Psylle du poirier : baisse de la colonisation



Pucerons : accalmie globale

Pathologies



Oïdium : baisse de la colonisation



Tavelure : fin des contaminations primaires
dernières taches visibles
nouvelles sorties de taches sur feuillage et sur fruits

Noyau : Pruniers—Cerisiers



Carpocapse des prunes : baisse relative des captures



Mouche de la cerise : captures toujours importantes et plus fréquentes



RAVAGEURS

Carpocapse

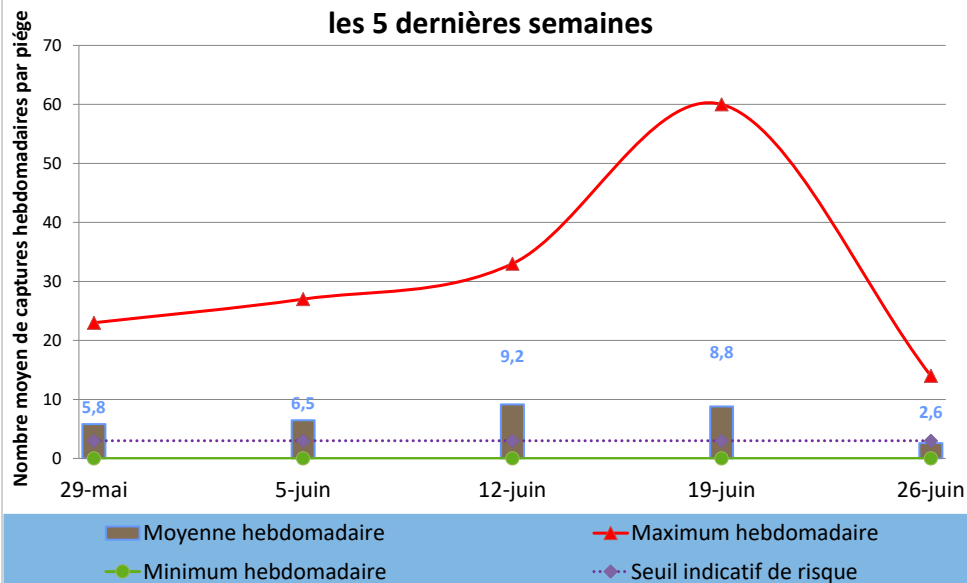


FREDON Hdf



FREDON Hdf

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles.**

Le vol du carpocapse a été en baisse notable au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs du réseau de piégeage, à l'exception de celui du Hainaut. Les niveaux de captures ont été bien moindres localement.

Le niveau moyen de captures hebdomadaires est de 2,6 papillons par piège, au cours de la semaine dernière.

50% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nouvelle baisse de 12%.

Analyses des risques.

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires ont été en baisse et sont repassés en dessous du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée, sur l'ensemble du territoire, sauf sur le Hainaut et dans une moindre mesure sur la Soissonnais.

Une maîtrise des éclosions de cette période est à envisager dans ce premier secteur.

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir [page 4](#).

Gestion des risques.

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	10,0	1,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,5	13,5	↗
Abbevillois (80-62)	10,5	2,3	↘
Arrageois (62)	2,0	2,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	5,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	20,2	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	6,3	4,5	↘
Senlisiens (60)	12,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Etat des lieux en parcelles,

L'alternance des périodes chaudes et orageuses a permis le maintien de conditions très favorables au carpocapse avec des températures chaudes mais une atmosphère plus humide. De ce fait, l'hygrométrie qui pouvait faire défaut dans certains secteurs pour permettre les accouplements du carpocapse est désormais bien suffisante, mais reste le facteur limitant ponctuellement entrecoupant les larges plages d'accouplements possibles. En définitive, les accouplements du carpocapse des pommes et des poires sont possibles en tous secteurs, presque chaque jour.

Analyses de risques,

La situation est à très hauts risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près, seul le Hainaut a véritablement été concerné par la problématique.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).

■ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	20/06/2023	21/06/2023	22/06/2023	23/06/2023	24/06/2023	25/06/2023	26/06/2023
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Picardie Verte (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse





Incubation et éclosion des pontes

Etat des lieux en parcelles,

Avec les températures chaudes des derniers jours, la durée des incubations en cours depuis le 11 juin ont été réduites et les éclosions ont enregistré une avance d'un à deux jours par rapport aux dernières prévisions. En revanche, la nette baisse des températures actuelles et les conditions moins chaudes annoncées par Météo France, ont pour conséquence un allongement de la durée des incubations pour les périodes d'accouplements à partir du 18 juin. Selon les dernières prévisions de Météo France, il faudra compter 1 à 2 jours de plus d'incubation jusqu'à éclosion.

Les potentiels premiers dégâts sur fruits sont donc désormais observables depuis une semaine dans les secteurs les plus précoces.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

 FREDON HdF	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		 FREDON HdF	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	
Flandre Maritime (59)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		Amiénois (80)	du 18-juin	au 19-juin	03-juil		
	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.			du 25-juin	au 26-juin	10-juil.		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du -	au -			
Flandre Intérieure (59-62)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		Thiérache (59-02)	du 11-juin	au 12-juin	25-juin		
	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.			du 18-juin	au 19-juin	03-juil		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du 25-juin	au 26-juin	9-juil.		
Lille Sud (59)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.		Picardie Verte (80-60)	du 11-juin	au 12-juin	25-juin		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du 18-juin	au 19-juin	3-juil.		
	du -	au -					du 25-juin	au 26-juin	10-juil.		
Montreuillois (62)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		Neslois (80-60-02)	du 11-juin	au 12-juin	24-juin		
	du 18-juin	au 19-juin		4-juil.			du 18-juin	au 19-juin	03-juil		
	du 25-juin	au 26-juin		IC			du 25-juin	au 26-juin	10-juil.		
La Bassée (59)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		St Quentinnois (02)	du 11-juin	au 12-juin	24-juin		
	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.			du 18-juin	au 19-juin	3-juil.		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du -	au -			
Hainaut (59)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.		Laonnois (02)	du 11-juin	au 12-juin	24-juin		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du 18-juin	au 19-juin	03-juil		
	du -	au -					du 25-juin	au 26-juin	10-juil.		
Abbevillois (80-62)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		Montdidérien (80-60)	du 11-juin	au 12-juin	25-juin		
	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.			du 18-juin	au 19-juin	3-juil.		
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 24-juin	au 25-juin	09-juil		
Arrageois (62)	du 11-juin	au 12-juin		25-juin		Soissonnais (60-02)	du 18-juin	au 19-juin	03-juil		
	du 18-juin	au 19-juin		4-juil.			du -	au -			
	du 25-juin	au 26-juin		IC			du -	au -			
Cambrésis (59)	du 10-juin	au 11-juin		23-juin		Senlisien (60)	du 11-juin	au 12-juin	23-juin		
	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.			du 18-juin	au 19-juin	02-juil		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du 25-juin	au 26-juin	IC		
Avesnois (59)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.		Omois (02)	du 10-juin	au 11-juin	22-juin		
	du 25-juin	au 26-juin		9-juil.			du 18-juin	au 19-juin	4-juil.		
	du -	au -					du 25-juin	au 26-juin	10-juil		

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions

AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

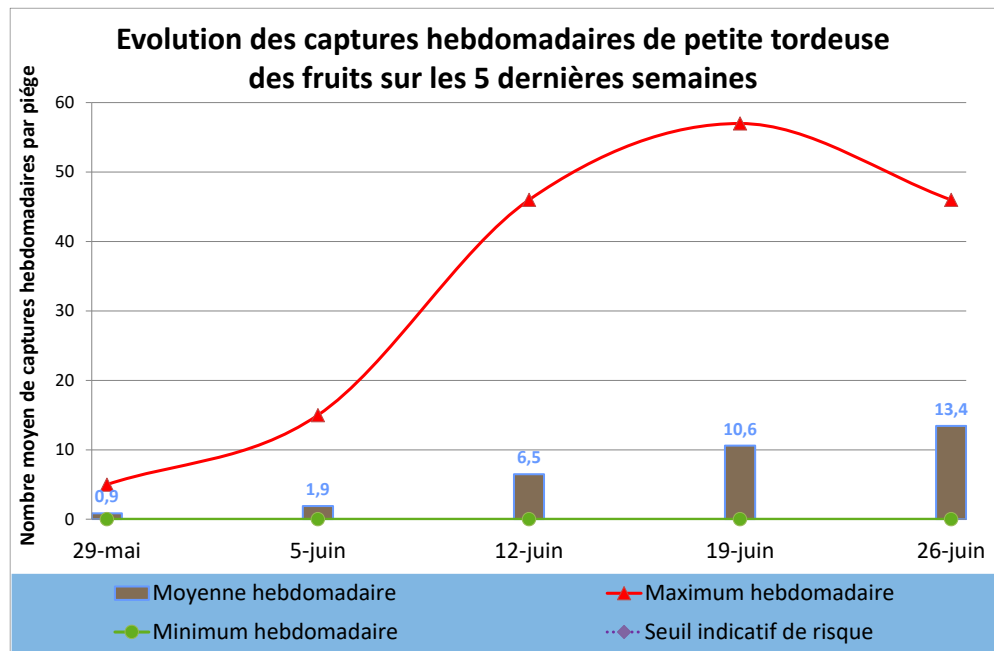
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON HdF

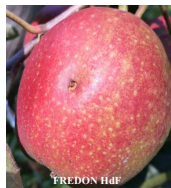


Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la petite tordeuse des fruits s’est de nouveau intensifié en région au cours de la semaine dernière. Des niveaux de captures toujours significatifs ont été enregistrés dans plusieurs secteurs de la région notamment sur l’Arrageois, la Thiérache ou encore l’Abbevillois. En moyenne sur la semaine dernière le nombre de captures a été de 13,4 papillons par piège. Sur la période, 81% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 16%.

Analyses de risques,

Dans les parcelles à fort historique et avec des niveaux de captures importants, comme sur l’Arrageois ou l’Abbevillois, la période est à hauts risques et doit être prise en compte dans le raisonnement de la protection des parcelles. Avec actuellement un inter vol du carpocapse, la protection (directe) doit être envisagée spécifiquement contre la petite tordeuse.



Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d’obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d’une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s’assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	7,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	4,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	8,5	3,0	↘
Abbevillois (80-62)	16,0	19,0	↗
Arrageois (62)	34,0	46,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	21,4	19,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	3,5	4,0	↗
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

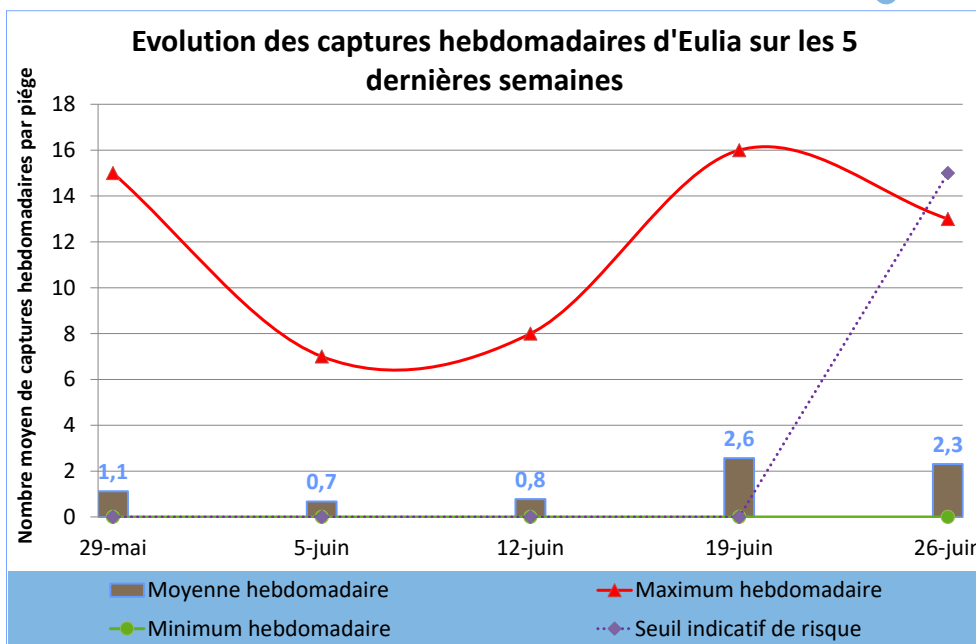
Il n’existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Une très faible diminution des captures d'eulia a été observée au cours de la semaine dernière, dans la plupart des secteurs de la région . Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires est ainsi de 2,3 papillons par piège. Sur la période, 56% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion de nouveau en hausse de 8% par rapport à la semaine précédente.

Analyses de risques,

L'interprétation est toujours aussi difficile à établir à ce stade au regard des conditions climatiques de l'année en région. Les niveaux de captures de la semaine dernière laissent tout de même à penser à la fin du vol de première génération importante et à l'émergence future d'un second vol d'eulia. En définitive, il convient de rester très attentif au piégeage de la semaine à venir qui permettra de confirmer la tendance.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et déceler au plus tôt le vol de deuxième génération. Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	3,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,5	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	2,0	1,0	↘
Arrageois (62)	4,0	1,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	8,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,3	8,7	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0	1,0	↔
Senlisien (60)	11,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol, 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Capua



FREDON HdF



FREDON HdF

Adulte



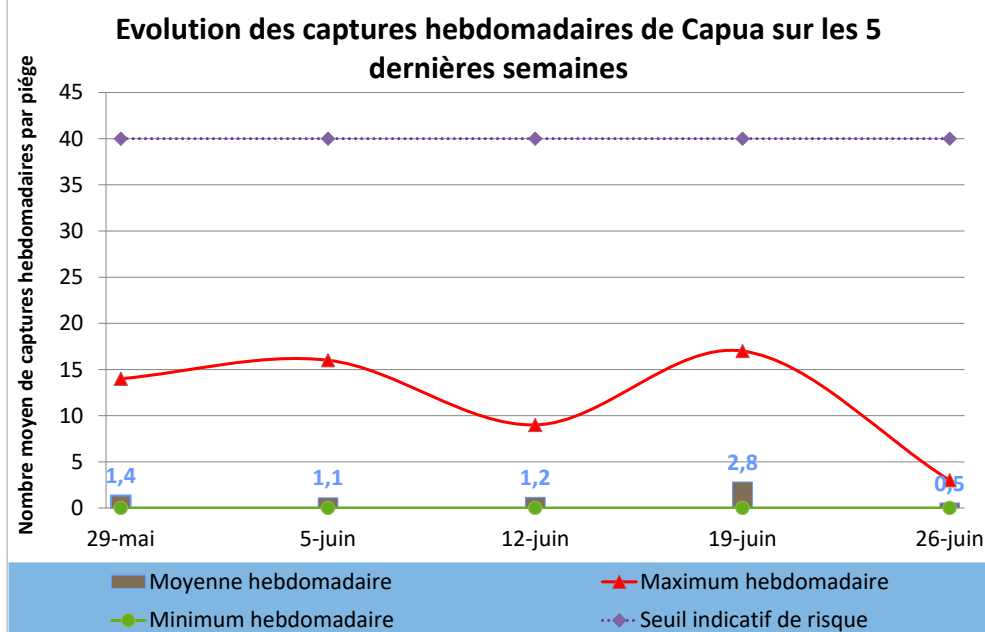
FREDON HdF

Chenille



FREDON HdF

Dégâts

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Capua ont connu une baisse en région au cours de la semaine dernière, avec une moyenne régionale de 0,5 papillon par piège, baisse observée dans l'ensemble des secteurs à l'exception de celui du Hainaut, en très légère hausse.

Sur la période, 36% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 14 points.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a cependant été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	2,0	0,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,0	0,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	3,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

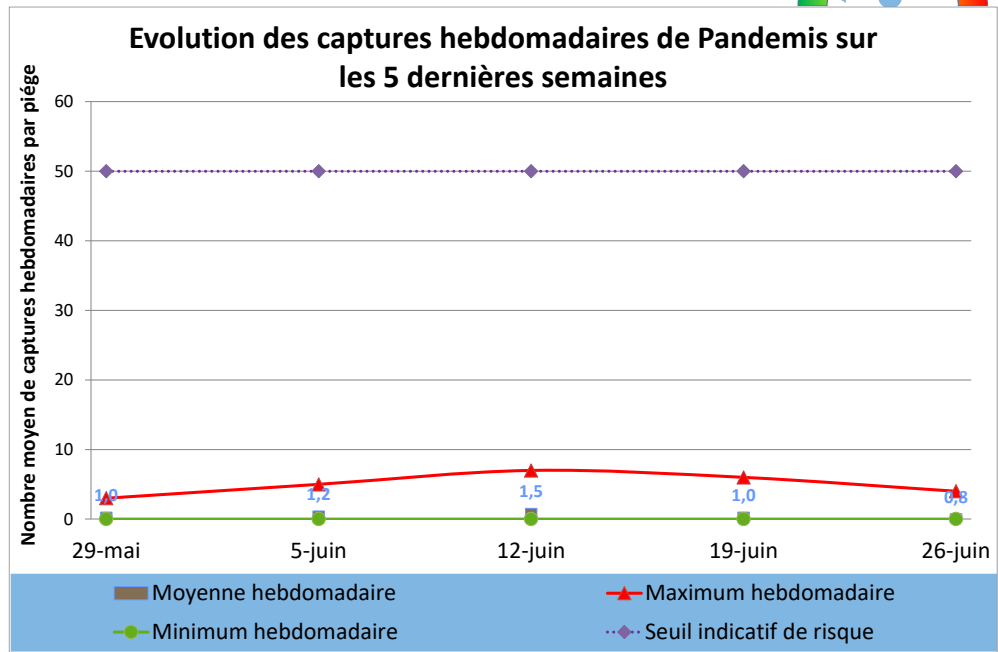
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Pandemis



Adultes
Dégâts



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Pandemis ont été stables et faibles sur la région au cours de la semaine dernière.

Sur la semaine la moyenne des captures a donc été de 0,8 papillon par piège.

Sur la période, 44% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 8%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, attention à bien prendre en compte le cumul sur 18 jours.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	1,0	↔
Arrageois (62)	6,0	4,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			

Seuil indicatif de risque :

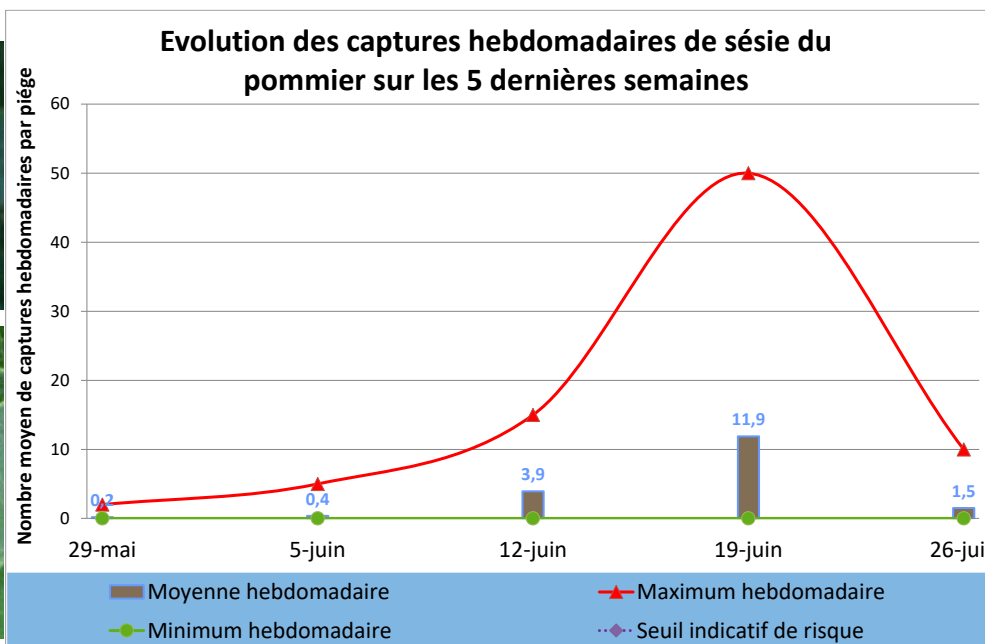
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a nettement été moins visible la semaine passée avec des niveaux de captures en forte baisse, sur la plupart des secteurs à l'exception de celui de Flandre Maritime.

Sur la période, 42% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nette baisse de 33% des parcelles du réseau.

Analyses de risques,

La situation est actuellement d'un plus faible risque que précédemment.

Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les **pièges alimentaires** dans les parcelles à forts taux de captures les semaines précédentes et après les fortes chaleurs, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	10,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	10,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	12,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	14,0	2,0	↘
Arrageois (62)	18,0	2,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	29,7	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

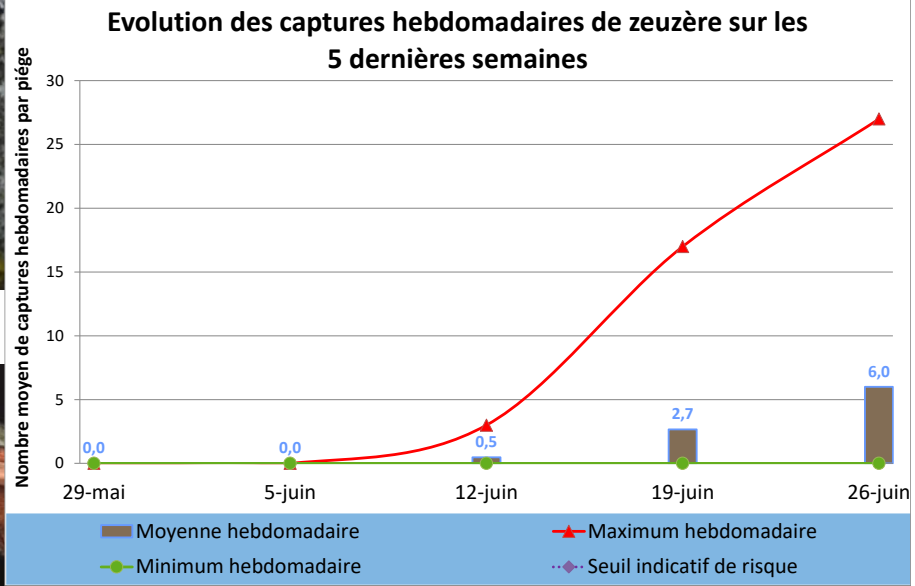
Zeuzère



Adulte



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de zeuzère ont été en très nette augmentation dans de nombreux secteurs du réseau régional de piégeage au cours de la semaine de très fortes captures ont ainsi été enregistrées dans le Neslois, l'Abbevillois, et dans une moindre mesure en Flandre Intérieure.

En définitive, la moyenne hebdomadaire a été de 6,0 papillons par piège sur la période, allant jusqu'à 27 individus.

Au cours de la semaine écoulée, 50% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 17%.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Les baisses des températures annoncées par Météo France devraient limiter les émergences dans jours à venir.

Gestion des risques,

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	4,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,5	↗
Abbevillois (80-62)	7,0	15,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,5	1,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	8,0	27,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

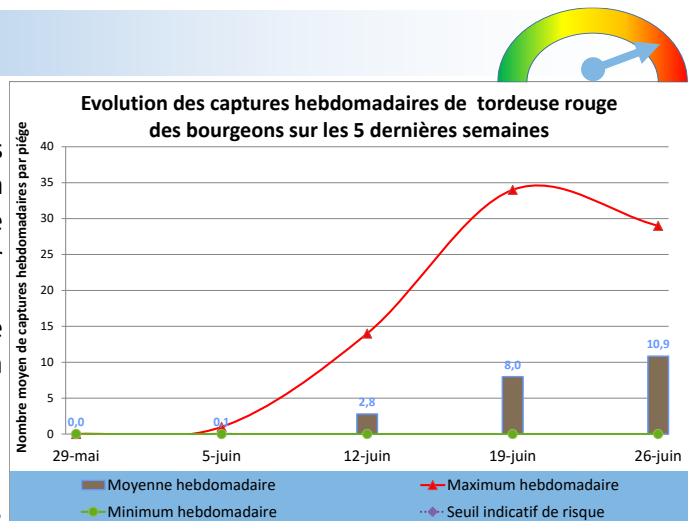
Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été de nouveau en hausse au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures ont été de 29 papillons par piège et par semaine pour une moyenne de 10,9 papillons. Sur la période, 71% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 16%.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Tordeuse verte des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en baisse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusque 10 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, pour une moyenne de 5,3 papillons sur le réseau régional.

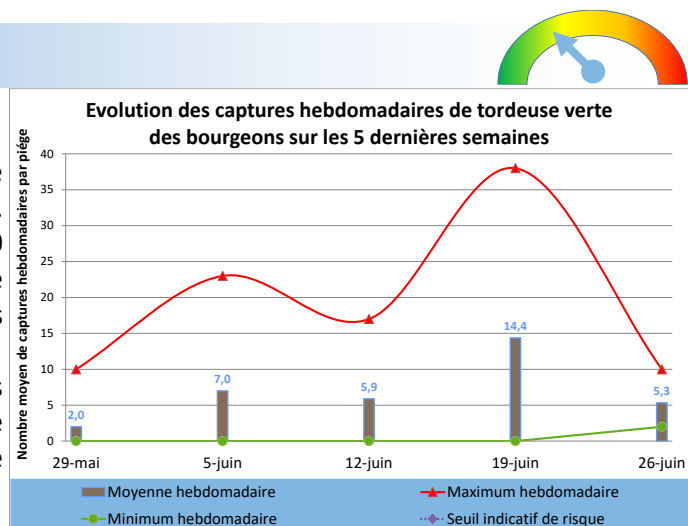
Sur la période, en revanche 100% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur soit une baisse relative de 50 points.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Cossus-Cossus



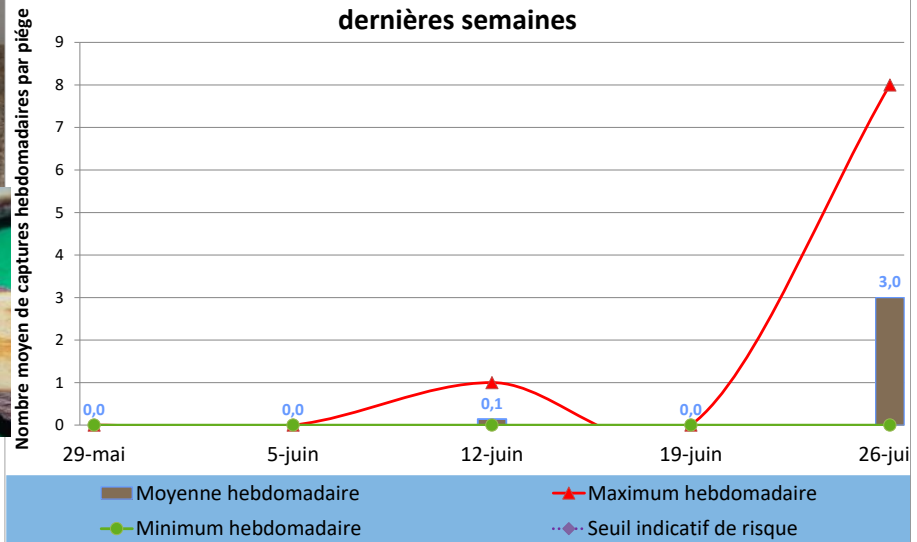
Etat des lieux en parcelles,

Des captures plus significatives de cossus ont été enregistrées au cours de la semaine dernière. Des niveaux allant jusque 8 papillons ont été enregistrés en Flandre Maritime.

Analyses de risques,

Le niveau de population est significatif dans un des secteurs sensible de la région. La vigilance est donc

Evolution des captures hebdomadaires de Cossus sur les 5 dernières semaines



de rigueur actuellement.

Gestion des risques,

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Agrilus ou bupreste du poirier

Au regard des prévisions climatiques de Météo France, les conditions jusque la fin de semaine dernière étaient plus que propices à ce ravageur thermophile. Au regard des prévisions de Météo France, les prochains jours sont considérés comme à un niveau de risque plus faibles et pourraient voir l'émergence des adultes s'estomper.

Un suivi régulier des traces d'activités doit néanmoins se poursuivre afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur, surtout en parcelles sensibles. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices caractéristiques d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de lutter contre les adultes.

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, aubépine, rosacées en général... seront limitées dans les abords de la parcelle.



Adulte de bupreste



Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état adulte de 7 à 10 mm. Il a une forme étroite et allongée et sa couleur dominante est cuivre.

Rappel de la biologie complète du ravageur dans la [fiche technique](#).

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres

Psylles du poirier



Etat des lieux en parcelles,

Aucun signalement n'a été enregistré au cours de la semaine concernant le ravageur dans les parcelles suivies comme celles de l'Arrageois.

Le développement d'une faune auxiliaire plus présente semble porter ses fruits sur les niveaux de colonisation.

Analyses de risques,

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration.

D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



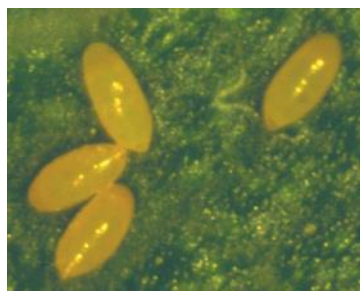
Psylle adulte

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée et fixés au végétal par un pédoncule pour une longueur de 0,3mm et d'une coloration jaune claire.

Plusieurs types de dégâts sont occasionnés par les psylles. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses. Ces dernières engendrent une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont



Larves de psylle



Œufs de psylle

l'œuvre des adultes et des formes larvaires. Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine. Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles, bourgeons tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non-commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Gestion des risques,

L'évaluation portera sur l'observation de 100 pousses. En raison d'un échelonnement des éclosions et de la succession des générations, ces observations se feront avec une fréquence d'une dizaine de jours.

L'excès de végétation est un des principaux facteurs favorisant ce ravageur. Maintenir un équilibre entre végétation et production est donc primordial. Raisonner la fertilisation azotée, opérer une taille en vert sont des éléments à prendre en compte dans la stratégie.

Le psylle est doué d'une forte mobilité, en cas d'intervention, celle-ci se réalisera sur l'ensemble des parcelles pour éviter les recolonisations.

Plusieurs prédateurs naturels influent très fortement sur la maîtrise des populations de psylle. Les anthocorides, syrphes et chrysopes sont parmi les prédateurs les plus efficaces contre ce ravageur. Préserver ces auxiliaires est la première des mesures à prendre pour lutter contre le psylle en adaptant le programme phytosanitaire.

Seuil indicatif de risque :

10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) de mai à juin

40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) en fin d'été

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Pucerons



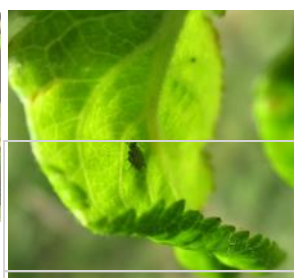
Puceron cendré : les niveaux de colonisation des pousses par le puceron cendré ont été en net recul dans les secteurs sensibles au cours de la semaine dernière et plutôt stable ailleurs. Attention au caractère plus poussant de la végétation avec le retour des précipitations qui risque de favoriser indirectement la colonisation.



Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère ont été globalement en baisse sur les secteurs ayant fait l'objet d'un suivi la semaine dernière.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5			2,0		
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	14,0	1,3	↘			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗	2,0	1,0	↘
Arrageois (62)	4,5	3,0	↘	1,5	1,0	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	3,3	0,0	↘			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,5	1,0	↘			
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium



Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été en baisse la semaine dernière malgré des conditions climatiques *a priori* favorables à la maladie.

À l'exception du secteur du Soissonnais, les niveaux de contaminations ont enregistré une baisse du nombre de pousses contaminées.

Sur la période, 55% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie, soit une diminution de 16%.



Analyses de risques,

Les dépassements de seuil ont été uniquement enregistrés dans le secteur du Soissonnais au cours de la semaine dernière. La régulation de la maladie semble avoir été efficace dans les autres secteurs.

Gestion des risques,

Cette problématique est désormais à raisonner spécifiquement, attention aux températures extrêmes actuelles qui limitent l'emploi de certaines solutions.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Les conditions orageuses à venir devraient favoriser la maladie directement et indirectement (pousse végétative, seule sensible à la maladie).

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,3	1,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	13,7	0,7	↘
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	2,7	1,7	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	15,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,7	3,3	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	11,0	20,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Tavelure



Situation en parcelles

Les contaminations primaires sont désormais terminées sur l'ensemble du territoire, en effet, selon la modélisation, les dernières taches issues des dernières périodes de contaminations à risques sont à présent visibles en parcelles.

Analyses de risques

Dans les parcelles indemnes de taches, les risques de contaminations secondaires sont nuls. En revanche, dans les parcelles avec taches issues des contaminations primaires, un risque de contaminations secondaires (repiquages) sera effectif à chaque nouvel épisode pluvieux jusque la récolte.

Gestion des risques

Il convient désormais de réaliser des notations fines et précises en cet fin de période de contaminations primaires pour évaluer la situation en parcelles. L'objectif de ces notations sera d'apprécier (par groupe de sensibilités) la qualité de protection apportée lors des contaminations primaires.

Si aucune tache n'est observée, la protection pourra être levée sur les variétés concernées. En revanche, en cas de présence de taches une protection devra être apportée avant chaque épisode pluvieux annoncé. Attention, au raisonnement de votre stratégie car la distance capable d'être parcourue par des conidies peut excéder 20m.



Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis*, *Venturia pirina* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du début du mois de juin sont désormais bien visibles. Les niveaux de contaminations ont été en hausse au cours de la semaine dernière.

Les premiers symptômes sur fruits ont été observés dans plusieurs secteurs comme sur l'Arrageois, La Bassée et le Hainaut.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques du début à la mi-juin.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	1,0	↗	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔			
Abbevillois (80-62)	1,0	1,0	↔	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	2,0	2,3	↗	0,0	0,3	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,3	2,7	↗			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	3,5	5,0	↗	20,0	20,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Prunes

Carpocapse de la prune

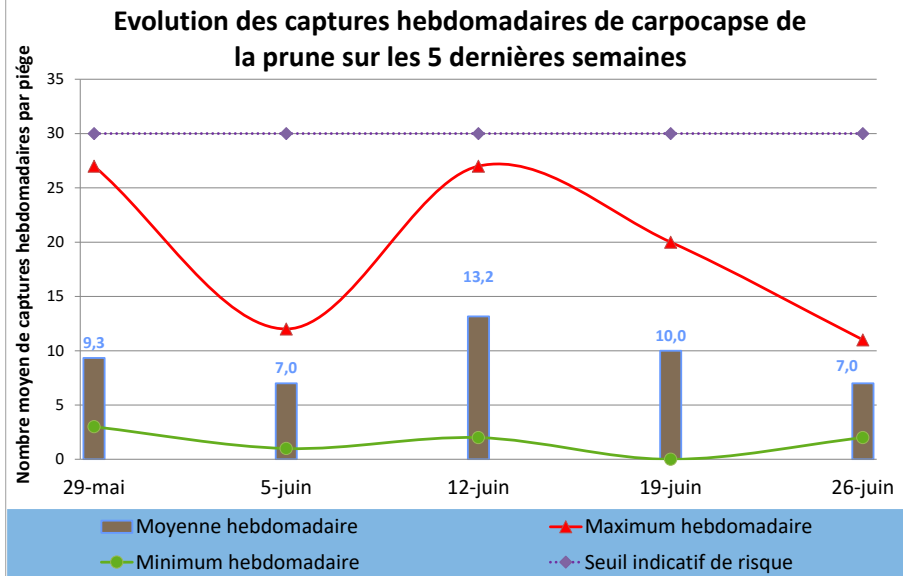


FREDON Hdf

Chenille et adulte



FREDON Hdf

Etat des lieux en parcelles,

Une légère baisse des captures du carpocapse des prunes a été enregistrée une nouvelle fois en région au cours de la semaine passée sur la quasi-totalité des secteurs à l'exception de ceux de la Thiérache et du Neslois.

Sur la période, la moyenne régionale a été de 7,0 papillons par pièges.

La présence du ravageur a en revanche été enregistrée au cours de la semaine dernière dans 100% des parcelles du réseau de piégeage, soit un niveau en hausse de 14%.

Analyses de risques,

À ce jour, tous les secteurs restent éloignés du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	16,0	2,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	5,0	↔
Abbevillois (80-62)	20,0	11,0	↘
Arrageois (62)	19,0	5,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	10,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	4,0	9,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	6,0		
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Cerises

La mouche de la cerise**Etat des lieux en parcelle,**

Les niveaux de captures de la mouche des cerises ont été stables et importants au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs du réseau de piégeage régional. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires a été de 8,3 mouches par plaque, concernant 75% des sites.

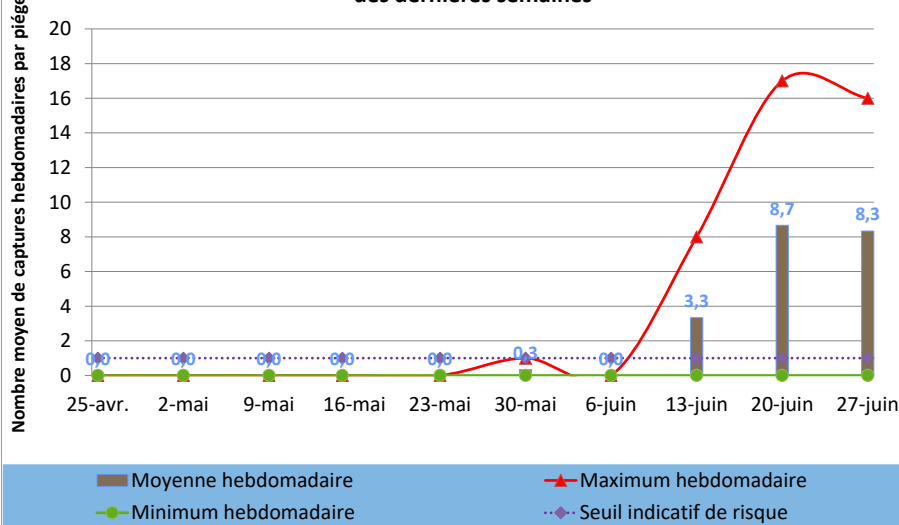
Analyses de risques,

Les températures chaudes ont favorisé les émergences de la mouche des cerises, ce qui devrait être un peu moins vrai la semaine à venir. La période de maturité étant désormais bien entamée la période est cependant toujours à très hauts risques sur la région.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison.

Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua			0			2	0					1		0						0		
Tendance			↘			↗	↘					↘		↔						↔		
Carpocapse	1	0		1		14	2	2		0		0		0						2		
Tendance	↘	↔		↗		↗	↘	↔		↘		↘		↔						↘		
Cossus	8	2										0										
Tendance	↗	↗																				
Eulia	0	2		3		0	1	1		0		9		0						1		
Tendance	↔	↗		↔		↘	↘	↘		↘		↗		↔						↔		
Pandemis	1	0					1	4				0		0								
Tendance	↔	↔					↔	↘				↔		↔								
Petite Tordeuse des Fruits		7		4		3	19	46		0		19		0						4		
Tendance		↔		↗		↘	↗	↗		↔		↘		↔						↗		
Sésie du pommier	10	0				0	2	2		0		0		0						2		
Tendance	↗	↘				↘	↘	↘		↔		↘		↔						↔		
Tordeuse rouge des bourgeons				29		4				3		20		0								
Tendance				↗		↘				↘		↗		↔								
Tordeuse verte des bourgeons				6						2		10		2								
Tendance				↗						↘		↘		↗								
Zeuzère	0	4				1	15	0		0		1		27						0		
Tendance	↔	↗				↗	↗	↔		↔		↘		↗						↔		
Puceron cendré						1	1	3				0								1		
Tendance						↘	↗	↘				↘								↘		
Puceron lanigère							1	1														
Tendance							↘	↘														
Tavelure pousse	1					0	1	2				3								5		
Tendance	↗					↔	↔	↗				↗								↗		
Tavelure fruits	0						1	0												20		
Tendance	↔						↗	↗												↔		
Oïdium	1					1		2				3								20		
Tendance	↘					↘		↘				↘								↗		
Carpocapse Prune		2				5	11	5				10		9								
Tendance		↘				↔	↘	↘				↗		↗								



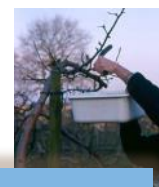
Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :
Petite tordeuse des fruits
Carpocapse des prunes



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le nettoyage des pièges chromatiques jaunes.



Informations pratiques

⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existant, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)

⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)